

## Erdeven

### Elle a réalisé une vidéo pour vanter les atouts de la commune

Sur le site internet de la commune, il manquait une vidéo vantant les nombreux atouts d'Erdeven. C'est maintenant chose faite.

Les élus ont fait appel pour cela à une photographe-vidéaste locale, Muriel Vandembemt, installée depuis 2010 comme professionnelle de l'image et depuis peu agréée pour la prise aérienne.

« Après une première proposition de ma part, les élus m'ont informée de leur priorité dans le choix des bâtiments et des lieux à mettre en évidence. De mon côté, j'ai dû régler les contraintes techniques et légales, explique Muriel Vandembemt. Le tournage a pu débuter en août pour avoir une météo favorable et une bonne fréquentation touristique de certains lieux, comme les plages. »

La première image du clip est un zoom sur la carte de France permettant de situer Erdeven. Suivent un survol des plages et de deux cyclistes sur les chemins aménagés de la commune, qui font des haltes dans les sites remarquables.

#### 3,30 minutes de film

Le film met en avant des activités locales (pêche à pied, élevage de chèvres, fromage, agriculture, etc.), le patrimoine historique (le château de Keravéon et son parc, le manoir de Kerzadio, les mégalithes de Kerzerho, le



Muriel Vandembemt a fait survoler à son drone une bonne partie du territoire d'Erdeven.

moulin à vent), sans oublier les sites naturels et de loisirs comme l'équitation, le char à voile ou les sports de glisse. « Ces sujets m'ont autorisés des choses plus graphiques, plus créatives. Pour l'illustration musicale, c'est un morceau de guitare, violon et piano qui a été retenu », ajoute la vidéaste.

Le montage du film, d'une durée de 3,30 mn, a été réalisé en décembre. Il sera prochainement visible sur le site de la commune et de l'office de tourisme ([www.erdeven.fr](http://www.erdeven.fr)).

#### ■ Accessibilité des locaux commerciaux

Réunion publique organisée par la municipalité, la Capeb 56 et Soliha. La mairie accueille les artisans et commerçants dans le cadre du déploiement de l'agenda accessibilité. Mise en conformité des ERP, réglementation, obligations. A l'issue, visite de la mairie accessible.

**Vendredi 11 mars**, 9 h à 11 h 30, médiathèque, salle bocage, 2, rue de la Mairie. Gratuit. Contact : 02 97 63 05 63.